

## Dossier de presse

---

### Une nouvelle Assemblée départementale en Loir-et-Cher

*Réunion de droit du conseil général de Loir-et-Cher, jeudi 20 mars 2008*

À l'issue des élections cantonales des 9 et 16 mars dernier, la nouvelle Assemblée du conseil général de Loir-et-Cher tient sa réunion de droit jeudi 20 mars 2008. À cette occasion, l'ensemble de l'exécutif départemental est renouvelé. Maurice Leroy est réélu président du conseil général et désigne 9 vice-présidents qui constituent son équipe exécutive.

#### **Maurice Leroy président, et une nouvelle équipe à la tête du Département**

15 des 30 conseillers généraux de l'Assemblée viennent d'être élus ou réélus à l'occasion des dernières élections cantonales. Réélu conseiller général dès le premier tour avec 73,36 % des voix, Maurice Leroy voit son mandat de président du conseil général renouvelé.

Michel Leroux devient 1<sup>er</sup> vice-président en charge des infrastructures départementales et de l'aménagement du territoire, Monique Gibotteau 2<sup>e</sup> vice-présidente en charge des solidarités et de l'action sociale, Patrice Martin-Lalande 3<sup>e</sup> vice-président en charge des technologies de l'information et de la communication, André Boissonnet 4<sup>e</sup> vice-président en charge de l'éducation, des transports et de l'enseignement supérieur, Jean-Marie Janssens 5<sup>e</sup> vice-président en charge de l'agriculture du développement et de l'écologie rurale, Claude Beaufils 6<sup>e</sup> vice-président en charge du développement économique, Claude Denis 7<sup>e</sup> vice-président en charge de l'environnement, du cadre de vie et de l'habitat, André Buisson 8<sup>e</sup> vice-président en charge de la culture, du patrimoine et du tourisme et Jean-Luc Portevin 9<sup>e</sup> vice-président en charge de la jeunesse et des sports.

→ Maurice Leroy va au-delà des textes réglementaires en assurant la présence à la proportionnelle de l'ensemble des sensibilités politiques de l'Assemblée départementale dans toutes les représentations du conseil général au sein des organismes extérieures. Cet engagement est valable pour les représentations désignées par l'Assemblée ainsi que celles décidées directement par le président. Maurice Leroy avait déjà mis en application ce principe lors de son élection à la présidence du conseil général, en 2004.

---

#### **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

### **Le conseil général, un régime d'Assemblée**

L'Assemblée départementale est l'organe délibérant du conseil général. Elle est composée de 30 conseillers généraux qui représentent chacun un canton. Le président incarne l'exécutif départemental, il organise et applique les décisions prises par l'Assemblée tout en étant responsable de l'administration.

### **Le conseil général, animateur de la vie départementale**

Avec les lois successives de décentralisation, les départements ont vu leur rôle renforcé. Il est le chef de file des solidarités et de l'action sanitaire et sociale sur le territoire. Chargé de l'entretien des routes départementales, des constructions et rénovations des collèges ainsi que de l'organisation des transports scolaires, il organise également la sécurité des administrés en étant responsable des services départementaux d'incendie et de secours. En plus de ces compétences obligatoires, le conseil général participe à l'aménagement du territoire ainsi qu'au développement de la culture, du sport et du tourisme.

---

#### **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

# SOMMAIRE

## La nouvelle Assemblée départementale

Les 15 conseillers généraux réélus ou nouvellement élus en 2008 par canton

Les 15 conseillers généraux rééligibles en 2011 par canton

Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher

L'exécutif du conseil général : 9 vice-présidents et 3 délégués

La commission permanente

Les 7 commissions du conseil général de Loir-et-Cher

## Qu'est ce qu'un conseil général ?

Une institution sous le régime d'Assemblée

Un peu d'histoire

## À quoi sert le conseil général ?

Solidarités et action sanitaire et sociale

L'équipement et les transports

La sécurité

L'aménagement du territoire

Culture, tourisme et sport

---

### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

## FICHE PRESSE

### La nouvelle Assemblée départementale

#### Les 15 conseillers généraux réélus ou nouvellement élus en 2008 par canton

Blois 1 : Marie-Hélène Millet (60,2 % / 2<sup>e</sup> tour), Blois 5 : Béatrice Amossé (65,67 % / 2<sup>e</sup> tour), Contres : Jean-Luc Brault (54,14 % / 2<sup>e</sup> tour), Droué : Maurice Leroy (73,36 % / 1<sup>er</sup> tour), Herbault : Raymonde Radlé (60,35 % / 2<sup>e</sup> tour), Lamotte-Beuvron : Patrice Martin-Lalande (62,55 % / 1<sup>er</sup> tour), Mennetou-sur-Cher : Jean-Louis Marchenoir (46,91 % / 2<sup>e</sup> tour), Mer : Claude Denis (57,19 % / 1<sup>er</sup> tour), Morée : Bernard Pillefer (67,15 % / 1<sup>er</sup> tour), Saint-Aignan : Philippe Sartori (63,48 % / 1<sup>er</sup> tour), Saint-Amand-Longpré : Serge Lepage (50,47 % / 1<sup>er</sup> tour), Selles-sur-Cher : Jean-Paul Pinon (59,27 % / 2<sup>e</sup> tour), Selommes : André Buisson (57,83 % / 1<sup>er</sup> tour), Vendôme 1 : Catherine Lockhart (50,24 % / 2<sup>e</sup> tour), Vineuil : Jean-Luc Portevin (50,70 % / 2<sup>e</sup> tour).

#### → Zoom sur les 4 nouveaux conseillers généraux :

Jean-Luc Brault est chef d'entreprise, il a 58 ans. Officier de l'ordre national du mérite, il est maire de Contres depuis 1995 et président de la communauté de communes du Controis depuis janvier 2007. Catherine Lockhart est professeur de yoga et a 56 ans. Elle est maire-adjointe de Vendôme depuis 2001. Bernard Pillefer est professeur de génie mécanique, il a 51 ans. Maire de Fréteval depuis 1995, il est président de la communauté de commune du Haut-Vendômois depuis 1999. Jean-Paul Pinon est médecin chez les sapeurs-pompiers depuis 1984 et conseiller municipal de Selles-sur-Cher depuis 1983.

#### Les 15 conseillers généraux rééligibles en 2011 par canton

Blois 2 : Michel Fromet, Blois 3 : Geneviève Baraban, Blois 4 : Marc Gricourt, Bracieux : Gilles Clément, Marchenoir : André Boissonnet, Mondoubleau : Jean Léger, Montoire-sur-le-Loir : Michel Cureau, Montrichard : Jean-Marie Janssens, Neung-sur-Beuvron : Claude Beaufiles, Ouzouer-le-Marché : Bernard Dutray, Romorantin-Lanthenay Nord : Jeanny Lorgeoux, Romorantin-Lanthenay Sud : Jean-Marie Bisson, Savigny-sur-Braye : Bernard Bonhomme, Salbris : Michel Leroux, Vendôme 2 : Monique Gibotteau.

#### Maurice Leroy, président du conseil général de Loir-et-Cher

Maurice Leroy est né le 2 février 1959, à Paris. Économiste de profession, il est président du conseil général de Loir-et-Cher depuis le 1<sup>er</sup> avril 2004, réélu conseiller général du canton de Droué en 2008 au premier tour avec 73,36 %. Il est président de l'Union des conseillers généraux de France depuis 2001. À 49 ans, il est aussi député de la circonscription de Vendôme, dans laquelle il est élu depuis 1997, réélu en 2007 avec 58,3 % des voix. De 2004 à 2006, Maurice Leroy a été vice-président de l'Assemblée nationale. Chevalier de l'ordre national du mérite, il est vice-président du Nouveau Centre depuis juillet 2007.

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

## **L'exécutif du conseil général : 9 vice-présidents**

- Président : Maurice Leroy, politique de la ville, finances et communication.

- 1<sup>er</sup> vice-président : Michel Leroux, chargé des infrastructures départementales et de l'aménagement du territoire. Michel Leroux aura 66 ans le 1<sup>er</sup> avril et a été chef d'entreprise. Chevalier de l'ordre national de la légion d'honneur, il est conseiller général depuis 1998.

- 2<sup>e</sup> vice-présidente : Monique Gibotteau, chargée des solidarités et de l'action sociale. Monique Gibotteau a 60 ans, cadre de santé à la retraite elle est conseillère générale depuis 2006.

- 3<sup>e</sup> vice-président : Patrice Martin-Lalande, chargé des technologies de l'information et de la communication. Patrice Martin-Lalande a 61 ans, il est député de la circonscription de Romorantin-Lanthenay depuis 1993 et conseiller général depuis 1979.

- 4<sup>e</sup> vice-président : André Boissonnet, chargé de l'éducation, des transports et de l'enseignement supérieur. André Boissonnet a 64 ans et travaillait dans l'industrie agroalimentaire. Maire d'Oucques depuis 2001, il est conseiller général depuis 2004.

- 5<sup>e</sup> vice-président : Jean-Marie Janssens, chargé de l'agriculture, du développement et de l'écologie rurale. Jean-Marie Janssens a 55 ans, il était agriculteur. Conseiller général depuis 1998, il a reçu le mérite agricole en juillet 2002.

- 6<sup>e</sup> vice-président : Claude Beaufiles, chargé du développement économique. Claude Beaufiles est chef d'entreprise et a 55 ans. Conseiller général depuis 1998, il est chevalier de l'ordre national du mérite depuis 1996.

- 7<sup>e</sup> vice-président : Claude Denis, chargé de l'environnement, du cadre de vie et de l'habitat. Claude Denis a 69 ans. Maire de Mer depuis 1995, il a été chef d'entreprise et est conseiller général depuis 1982.

- 8<sup>e</sup> vice-président : André Buisson, chargé de la culture, du patrimoine et du tourisme. André Buisson était ingénieur agronome et a 72 ans. Chevalier du mérite agricole en 1985, il est conseiller général depuis 1994.

- 9<sup>e</sup> vice-président : Jean-Luc Portevin, chargé de la jeunesse et des sports. Jean-Luc Portevin a 61 ans. Entrepreneur à la retraite, il est conseiller général depuis 2001.

---

### **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

### → **Trois conseillers généraux délégués :**

Les conseillers généraux délégués reçoivent une délégation spéciale du président du conseil général dans leur domaine d'attribution :

- Jean-Marie Bisson chargé d'une délégation spéciale du président pour la famille et l'enfance et l'observatoire de l'enfance en danger.
- Bernard Dutray chargé d'une délégation spéciale du président pour le développement agricole.
- Bernard Bonhomme chargé d'une délégation spéciale du président pour le développement durable et les énergies renouvelables.
- Rapporteur général du budget : Philippe Sartori

### **La commission permanente**

Comme pendant la mandature précédente, les trente conseillers généraux sont membres de la commission permanente.

### **Les 7 commissions du conseil général de Loir-et-Cher**

Chaque commission est composée de 10 membres.

1<sup>re</sup> commission : finances, président : Jean-Luc Brault

Bernard Dutray, Jean-Luc Brault, Bernard Pillefer, Jean-Marie Janssens, Philippe Sartori, Claude Beaufile, Marie-Hélène Millet, Michel Fromet, Catherine Lockhart, Jeanny Lorgeoux.

2<sup>e</sup> commission : solidarités et action sociale, président : Jean Léger

Jean Léger, André Buisson, Bernard Dutray, Monique Gibotteau, André Boissonnet, Jean-Paul Pinon, Jean-Marie Bisson, Geneviève Baraban, Catherine Lockhart, Raymonde Radlé.

3<sup>e</sup> commission : insertion, président : Bernard Bonhomme

Bernard Bonhomme, André Buisson, Jean Léger, Jean-Luc Portevin, André Boissonnet, André Bisson, Jean-Paul Pinon, Béatrice Amossé, Geneviève Baraban, Marc Gricourt.

4<sup>e</sup> commission : éducation et formation, président : Bernard Pillefer

Bernard Pillefer, Serge Lepage, André Buisson, Michel Leroux, Bernard Bonhomme, Patrice Martin-Lalande, Jean-Paul Pinon, Béatrice Amossé, Geneviève Baraban, Jean-Louis Marchenoir.

---

### **Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

5<sup>e</sup> commission : agriculture, économie rurale et environnement, président : Bernard Dutray  
Bernard Dutray, Bernard Bonhomme, Jean Léger, Serge Lepage, Philippe Sartori, Claude  
Denis, Jean-Paul Pinon, Béatrice Amossé, Gilles Clément, Jean-Louis Marchenoir.

6<sup>e</sup> commission : jeunesse et sports, président : Serge Lepage  
Serge Lepage, Philippe Sartori, Jean Léger, André Buisson, André Boissonnet, Claude  
Denis, Marie-Hélène Millet, Michel Cureau, Jeanny Lorgeoux, Jean-Louis Marchenoir.

7<sup>e</sup> commission : patrimoine, développement culturel et touristique, président : Philippe Sartori  
Marie-Hélène Millet, Bernard Dutray, Monique Gibotteau, Jean-Marie Janssens, Jean-Luc  
Portevin, Philippe Sartori, Patrice Martin Lalande, Gilles Clément, Michel Cureau, Catherine  
Lockhart.

---

**Contact presse :**

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

## FICHE PRESSE

### Qu'est ce qu'un conseil général ?

Le Loir-et-Cher est un département de 317 659 habitants, d'une superficie de 6 343 m<sup>2</sup>. La préfecture est la ville de Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay en sont les deux sous-préfectures. Le Loir-et-Cher compte 291 communes. Le conseil général est l'unité institutionnelle et administrative qui organise et anime la vie de ce territoire.

#### Une institution sous le régime d'Assemblée

Le conseil général de Loir-et-Cher est une assemblée politique composée de 30 conseillers généraux élus pour six ans. Ils forment l'Assemblée départementale et représentent chacun un canton. Cette Assemblée est renouvelée par moitié tous les trois ans et décide des orientations de la politique du Département, notamment en votant le budget. L'Assemblée se réunit en séance plénière publique au moins une fois par trimestre.

→ Le président incarne l'exécutif du conseil général. Il est élu pour trois ans par les conseillers généraux et veille à l'exécution des décisions prises par l'Assemblée tout en étant responsable de l'administration départementale. Chaque conseiller général est élu pour six ans au suffrage universel lors des élections cantonales.

→ La commission permanente siège et prend des décisions entre deux séances publiques de l'Assemblée départementale, sur délégation de cette dernière. Le nombre de ses membres est fixé librement par le conseil général. En Loir-et-Cher, les 30 conseillers généraux en sont membres.

#### Un peu d'histoire...

La création des départements date de la Révolution française, en 1790. Les anciennes provinces sont démantelées au profit d'une nouvelle unité administrative : le département. À partir des lois de décentralisation de 1982, qui rapprochent considérablement les institutions du citoyen, le conseil général devient, avec les régions, une collectivité locale comme les communes. Son rôle d'acteur de la vie départementale est renforcé. Ce mouvement se poursuit depuis 2005 et l'entrée en vigueur de la loi du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, qui constitue l'acte II de la décentralisation.

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)

## FICHE PRESSE

### À quoi sert le conseil général ?

Depuis les lois de décentralisation de 1982 complétées par celles de 2004, l'État a transféré des compétences majeures aux Départements.

→ **L'action sociale** : ce volet représente plus de la moitié des budgets de fonctionnement. Le conseil général finance et gère les actions en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, en particulier l'Aide personnalisée d'autonomie (APA). Il a également la responsabilité des actions de prévention et d'insertion des personnes en difficulté ainsi que de la protection de la famille et de l'enfance. Le Loir-et-Cher est un des premiers Départements qui expérimentent le Revenu de solidarité active dont l'objectif est de faciliter le retour à l'emploi des bénéficiaires du RMI.

→ **L'équipement et les transports** : les services du conseil général ont la charge de l'entretien des routes départementales et des routes nationales transférée (excepté la RN 10). Le Département assure également l'entretien et la construction des collèges. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, il gère également les agents techniques, ouvriers et de services de ces établissements. En Loir-et-Cher, le Département aide aux investissements dans les écoles, attribue des bourses aux élèves et assure la gratuité des transports scolaires de 22 000 élèves.

→ **La sécurité** : les conseillers généraux organisent les services départementaux d'incendie et de secours et contribuent au financement des transports hélicoptérés ainsi qu'au fonctionnement du service d'assistance médicale d'urgence (Samu) et à l'entretien des vingt casernes de gendarmerie dont il est propriétaire.

→ **L'aménagement du territoire** : en matière économique le conseil général de Loir-et-Cher aide à la création de zone d'activités, au maintien ou à la création de commerces et de services de proximité. Le Département soutient également l'agriculture par des aides à l'installation des jeunes agriculteurs et la promotion des produits locaux.

→ **Culture, tourisme et sport** : le conseil général de Loir-et-Cher soutient des animations culturelles par le biais du label *Festillésime 41*, organise des événements culturels comme les cycles *Jeunes Talents* ou *Lire en Loir-et-Cher* et soutien le patrimoine du Département. En matière de tourisme, il participe à la promotion du territoire, aménage des chemins de randonnées pédestres et cyclables et contribue au fonctionnement du Comité départemental de tourisme. Le Département participe au financement des équipements sportifs des communes, aide les associations et soutien le sport de haut-niveau.

---

#### Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – [florence.ducasse@cg41.fr](mailto:florence.ducasse@cg41.fr)

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – [thomas.hantz@cg41.fr](mailto:thomas.hantz@cg41.fr)